

\*

Monsieur COLIN Nicolas  
17,bis rue d'Orvilliers  
77520 MONTIGNV-LENCOUP

\*, le 31 Mai 2006

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier daté du 23 Mai 2006 et nous tenons tout d'abord à vous présenter nos excuses pour l' attitude peu commerçante, de notre responsable, et de l' hôtesse d'accueil, que vous avez rencontrés dans notre hypermarché.

Ce faisant, le lot en question, n'était pas « délotable », pour deux raisons :

- Le fournisseur nous le vend et nous le facture en l'état.
- Le passage en caisse à l'unité est impossible, (pas de gencod article créé)

Bien évidemment, nos collaborateurs auraient dû vous fournir ces explications le jour même, et soyez assuré que nous ne manquerons pas de le leur faire savoir.

Nous vous renouvelons encore une fois nos excuses et espérons que cet incident n'entamera pas la confiance que vous nous accordez.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

\*

Assistante de Direction